

# Étude "Trajectoires de vie en précarité et santé" Données observées en Corrèze

## Organisation et déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée du 12 au 23 janvier 2004.

En Corrèze, 13 sites ont été retenus :

- **dix** en **milieu rural** : les Restos du cœur d'Argentat, Beaulieu sur Dordogne, Egletons, Meymac, Neuvic, Objat, Arnac Pompadour, Treignac, Uzerche et la permanence de l'Association Tulle Solidarité ;
- **trois** en **milieu urbain** : les Restos du cœur de Brive et de Tulle et l'Association Ussel Solidarité.

Dans les sites ruraux, les faibles effectifs nous ont conduits à proposer un recueil dans tous les sites et sans sélection aléatoire des personnes se présentant à la distribution.

Dans les permanences de la zone urbaine, il était convenu d'interroger une personne sur cinq se présentant à la permanence. En cas de refus, il était proposé de répondre aux questions à la personne suivante dans la file d'attente.

Les enquêtrices étaient des étudiantes de l'Ecole de Service Social de la Croix Rouge Française et de l'Institut d'Economie Sociale et Familiale de Limoges volontaires et formées à la passation du questionnaire.

Cette étude avait fait l'objet d'une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

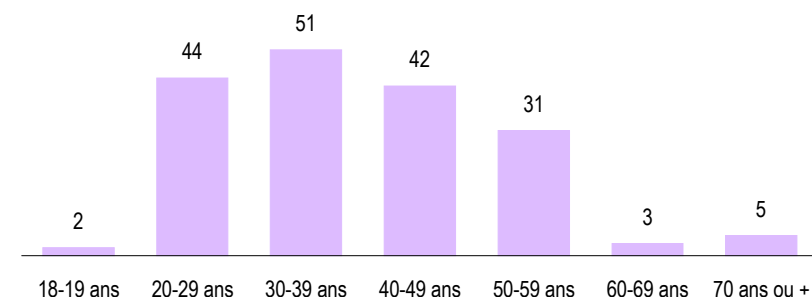
## Caractéristiques démographiques des personnes enquêtées en Corrèze

**Tableau 1. Répartition des personnes enquêtées selon la zone d'enquête et le sexe**

	Rural	Urbain	Total
Hommes	32	21	<b>53</b>
Femmes	70	55	<b>125</b>
<b>Ensemble</b>	<b>102</b>	<b>76</b>	<b>178</b>

Au cours de l'enquête en Corrèze, 178 personnes ont accepté de répondre au questionnaire. Parmi les répondants, on notait 53 hommes (29,8 %) et 125 femmes (70,2 %). 57,3 % des répondants vivaient en zone rurale.

**Figure 1. Répartition de la population enquêtée selon l'âge (n = 178)**



Les personnes enquêtées étaient âgées de 18 à 76 ans chez les femmes (moyenne d'âge = 38,6 ans) et de 20 à 62 ans chez les hommes (moyenne d'âge = 40,1 ans).

## Environnement familial des personnes enquêtées en Corrèze

**Tableau 2. Répartition de la population enquêtée selon le statut matrimonial (n = 177)**

	Hommes	Femmes	Ensemble
Célibataire	18	25	<b>43 (24,2 %)</b>
Vie en couple	21	54	<b>75 (42,4 %)</b>
Séparation, divorce	12	41	<b>53 (29,9 %)</b>
Veuf(ve)	1	5	<b>6 (3,4 %)</b>
<b>Ensemble</b>	<b>52</b>	<b>125</b>	<b>177 (100 %)</b>

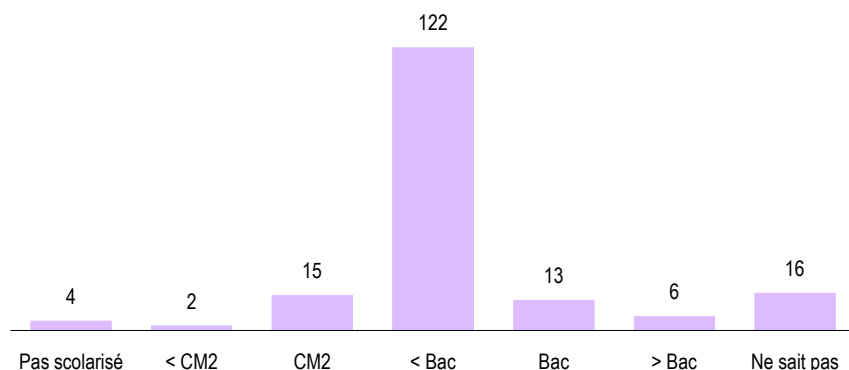
L'ensemble des personnes déclarées célibataires, divorcées, séparées ou veuves forment un groupe de 102 personnes présentant un "isolement matrimonial" potentiel. La proportion de personnes vivant seules était de 24,7 % (44/178).

Cette proportion était beaucoup plus élevée chez les hommes (45,3 %) que chez les femmes (16,0 %) et plus élevée en milieu rural (30,4 %) qu'en milieu urbain (17,1 %).

Sur les 178 personnes enquêtées, 138 déclaraient avoir un enfant (77,5 %). Le nombre d'enfants par personne interrogée allait de 0 à 9 (moyenne = 2,2). Enfin, 25 personnes vivaient seules avec des enfants.

## Formation des personnes enquêtées en Corrèze

Figure 2. Répartition de la population enquêtée selon le niveau de scolarité atteint (n = 178)



L'âge moyen d'arrêt de la scolarité était de 17,0 ans et 80,3 % des personnes interrogées avaient un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat (cycle secondaire non terminé).

## Logement des personnes enquêtées en Corrèze

Selon les données recueillies, 163 personnes (91,6%) déclaraient avoir un logement (appartement, maison ou caravane). Parmi elles, 91,6 % étaient locataires de ce logement.

Les 15 personnes (7 hommes et 8 femmes) ayant répondu ne pas avoir de logement se répartissaient de la façon suivante : neuf étaient hébergées dans la famille, cinq chez des amis, une dans un foyer et une personne déclarait vivre dans la rue.

Parmi ces 15 personnes, six avaient des enfants (quatre personnes vivant dans la famille et deux personnes vivant chez des amis).

Pour sept de ces personnes, cette situation durait depuis moins d'un an ; pour deux d'entre elles entre un et trois ans et les six autres étaient sans logement depuis plus de trois ans.

## Emploi et activité des personnes enquêtées en Corrèze

Vingt-neuf personnes (16,3 %) ont répondu avoir un emploi déclaré. Cette proportion était très supérieure chez les hommes avec 30,2 % contre 10,4 % seulement chez les femmes. Parmi ces personnes, huit exerçaient cet emploi depuis moins d'un an, 11 entre un et trois ans, et dix depuis plus de trois ans.

Sur ces 29 personnes, neuf avaient un contrat à temps plein et 18 à temps partiel (deux réponses manquantes). Parmi les personnes à temps plein, plus de la moitié l'étaient depuis plus de trois ans.

Onze personnes étaient en contrat à durée indéterminée (dont dix l'étaient depuis plus d'un an) et 14 à durée déterminée (quatre réponses manquantes).

Près de la moitié de la population enquêtée (88/178) a déclaré être à la recherche d'un emploi (25 hommes et 63 femmes). Près du tiers de ces personnes (31,8 %) étaient au chômage depuis plus de trois ans. Quinze personnes étaient en invalidité (8,4 %) dont neuf depuis plus de trois ans.

La population enquêtée comptait 11 retraités (8 femmes et 3 hommes).

Enfin, 10,1 % ont déclaré avoir une activité bénévole et 21,4 % avoir recours à du travail non déclaré (petits boulots, travail au noir).

## Ressources des personnes enquêtées en Corrèze

Un peu moins du quart des personnes enquêtées (23,6 %) percevaient un salaire ou un autre revenu déclaré (arrêt maladie, retraite, pensions). Cette proportion était deux fois moins élevée chez les femmes (18,4 %) que chez les hommes (35,8 %).

Trente-quatre personnes (80,9 %) percevaient à la fois un salaire ou revenu déclaré avec des allocations complémentaires. On dénombrait 151 personnes bénéficiant d'allocations complémentaires, soit 84,8 % des enquêtés.

Le Revenu Minimum d'Insertion était perçu par 30 femmes et 17 hommes soit 26,4 % de l'ensemble de la population interrogée. Pour 38,3 % d'entre eux, cette allocation était perçue depuis plus de trois ans.

Vingt-huit personnes (15,7 %) déclaraient bénéficier d'allocations chômage (Assedic, allocation spécifique de solidarité) soit 17 femmes et 11 hommes. Pour 21,4 % d'entre elles, cette allocation était perçue depuis plus de trois ans.

On dénombrait également 17 femmes bénéficiant de l'Allocation Parent Isolé, neuf personnes bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé et une du Fonds de Solidarité Vieillesse.

Enfin, les deux tiers des personnes enquêtées ont déclaré percevoir d'autres allocations (familiale, logement,...).

En Corrèze, 20,8 % des personnes interrogées disaient avoir recours au travail au noir ou à de petits boulots et 11,8 % bénéficier d'aides de leur famille ou de leurs proches.

Dix personnes (dont neuf hommes) avaient déjà fait la manche et 11 étaient totalement sans ressource, dont quatre depuis plus de trois ans.

## Protection sociale des personnes enquêtées en Corrèze

Cinquante-cinq personnes (30,9 %) déclaraient avoir une couverture sociale relevant du dispositif commun de protection sociale et les deux tiers d'entre elles avaient une complémentaire (mutuelle).

Cent vingt personnes bénéficiaient de la Couverture Maladie Universelle (CMU) soit 33 hommes et 87 femmes ; 110 avaient une complémentaire, gratuite pour 105 d'entre eux.

Une personne déclarait être sans aucune protection sociale.

## Recours aux soins des personnes enquêtées en Corrèze

Au moment de l'enquête, sept personnes étaient en arrêt maladie.

Au cours des trois mois précédant l'enquête, 139 personnes (78,1 %) avaient consulté un médecin, 36 hommes et 103 femmes. Le nombre moyen de consultations au cours des trois mois précédant l'enquête était de 2,6 par personne interrogée. Quarante personnes (22,5 %) avaient eu recours à l'hôpital au cours des trois derniers mois, soit 30 femmes et 10 hommes.

Après croisement de ces deux variables pour définir une nouvelle variable "recours aux soins", on constatait que 140 personnes avaient eu recours aux soins, soit en consultation chez un médecin, soit à l'hôpital, soit les deux. Les femmes représentaient près des trois quarts de ces personnes.

A la question "*Au cours des 3 dernières années, quelque chose vous a-t-il empêché de vous soigner ?*", 43 personnes (24,2 %) ont répondu par l'affirmative, soit 14 hommes et 29 femmes.

Les raisons les plus citées étaient le manque d'argent pour la consultation (33 personnes), l'impossibilité de se déplacer (18), l'absence d'Assurance maladie (12). D'autres personnes interrogées disaient avoir été déjà mal reçues par des médecins ou des infirmiers (6), être impressionnées par les médecins et les infirmiers (5) ou que le médecin ou l'infirmier avait refusé de les soigner (4).

## Trajectoires de vie des personnes enquêtées en Corrèze

Au cours de l'enquête, 121 personnes (68,0 %) disaient avoir vécu des moments difficiles en rapport avec le décès d'un ou de plusieurs proches.

Près des deux tiers des personnes interrogées (66,3 %) avaient eu des difficultés importantes en lien avec des conflits familiaux, une séparation ou un divorce au cours de leur vie.

Plus de la moitié (52,2 %) avaient vécu des moments graves liés à la maladie, un accident ou un handicap pour eux-mêmes ou pour l'un de leurs proches.

Pour 47 personnes, leur enfance avait été marquée par l'abandon, l'adoption ou la maltraitance (26,4 %).

Parmi les répondants, 70,8 % avaient connu une situation matérielle difficile au cours de leur vie, 26 personnes avaient vécu une migration et 17 des moments graves liés à la guerre.

De plus, la plupart des personnes interrogées cumulaient des moments graves et des difficultés importantes au cours de leur vie. (Tableau 3.)

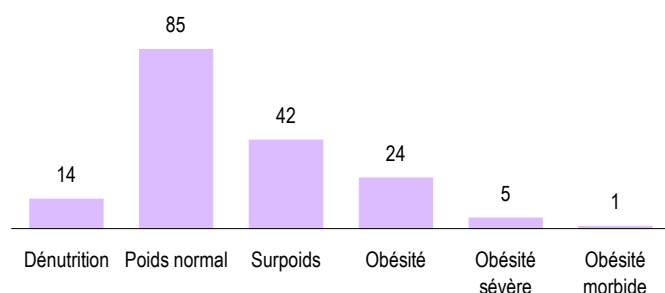
**Tableau 3. Analyse croisée des trajectoires de vie**

	Décès de proches	Conflits familiaux et/ou séparation et/ou divorce	Maladie, handicap, accident pour vous ou vos proches	Abandon et/ou adoption et/ou maltraitance	Situation matérielle difficile	Migration	Guerre
Décès de proches	121	88*	75	36	94	15	14
Conflits familiaux et/ou séparation et/ou divorce		118	67	35	91	18	9
Maladie, handicap, accident pour vous ou vos proches			93	33	74	15	14
Abandon et/ou adoption et/ou maltraitance				47	39	12	5
Situation matérielle difficile					126	21	13
Migration						26	5
Guerre							17

\* se lit : 88 personnes ont vécu des conflits familiaux et/ou séparation et/ou divorce et ont vécu un ou des décès de proches.

## Etat nutritionnel des personnes enquêtées en Corrèze

**Figure 3. Répartition de la population enquêtée selon l'Indice de Masse Corporelle (n = 171)**



L'Indice de Masse Corporelle se calcule à partir du poids et de la taille déclarés par les personnes interrogées selon la formule suivante :  $IMC = Pds (kg) / T^2$  (en mètre).

Ces indices ont ensuite été classés selon les définitions actuelles de l'OMS concernant les adultes de moins de 65 ans.

Près de la moitié des personnes interrogées (49,7%) ont un IMC normal, 8,2 % seraient dénutris et 17,5 % seraient obèses.

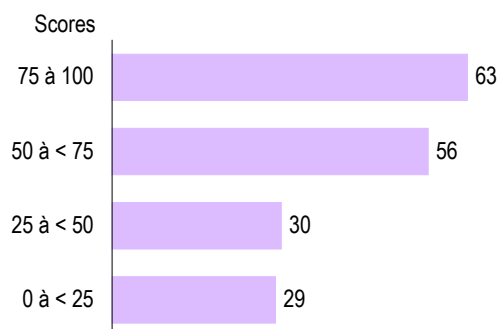
## Etat de santé perçue : analyse du questionnaire de DUKE

A partir des 17 items du questionnaire de DUKE, il a été possible de construire 10 indices : un indice de santé physique, un de santé mentale, un de santé globale, un de santé sociale, un de santé perçue, mais aussi un indice d'estime de soi, un d'anxiété, un de dépression, un de douleur et enfin, un indice d'incapacité.

Les scores varient de 0 à 100 : 0 correspond à un mauvais score et 100 à un score excellent.

### Santé physique

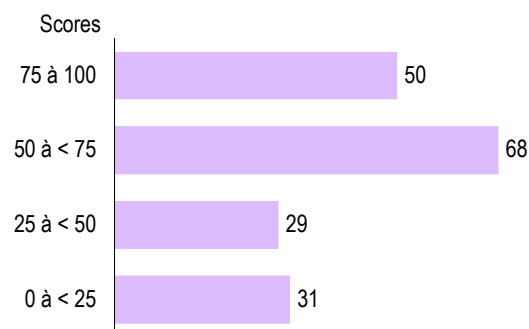
**Figure 4. Répartition des répondants selon le score de santé physique (n = 178)**



Le score de santé physique s'étendait de 0 à 100 avec une valeur moyenne égale à 58,1.

### Santé mentale

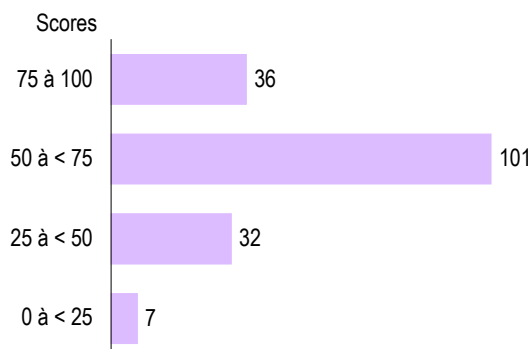
**Figure 5. Répartition des répondants selon le score de santé mentale (n = 178)**



Le score de santé mentale s'étendait de 0 à 100 avec une valeur moyenne égale à 55,5.

## Santé sociale

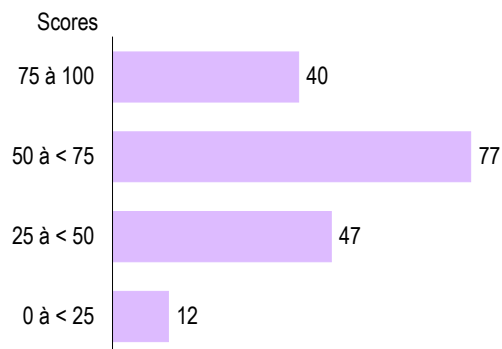
Figure 6. Répartition des répondants selon le score de santé sociale (n = 176)



Le score de santé sociale s'étendait de 0 à 100 avec une valeur moyenne égale à 59,5.

## Santé globale

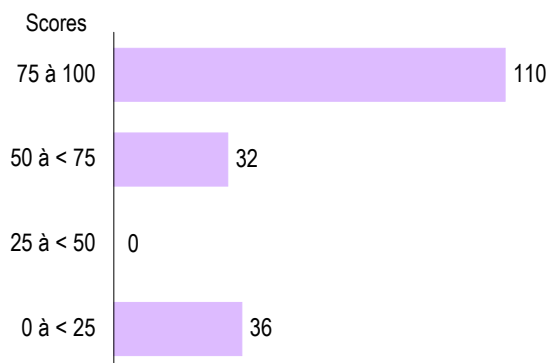
Figure 7. Répartition des répondants selon le score de santé globale (n = 176)



Le score de santé globale s'étendait de 7 à 93 avec une valeur moyenne égale à 57,6.

## Santé perçue

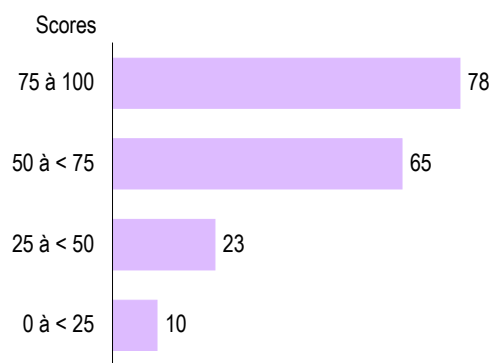
Figure 8. Répartition des répondants selon le score de santé perçue (n = 178)



Le score de santé perçue s'étendait de 0 à 100 avec une valeur moyenne égale à 70,8.

## Estime de soi

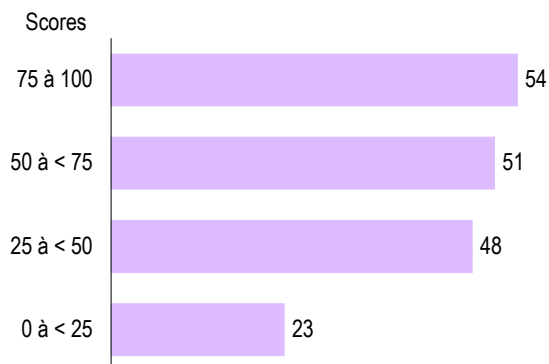
Figure 9. Répartition des répondants selon le score d'estime de soi (n = 176)



Le score d'estime de soi s'étendait de 0 à 100 avec une valeur moyenne égale à 67,7.

## Anxiété

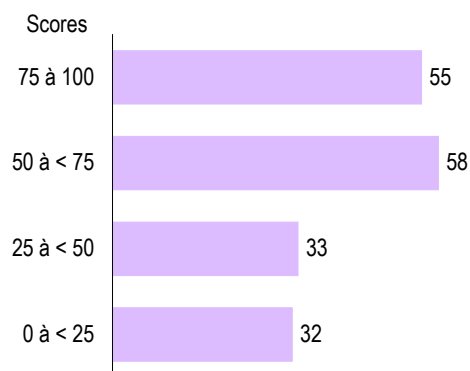
Figure 10. Répartition des répondants selon le score d'anxiété (n = 176)



Le score d'anxiété s'étendait de 0 à 100 avec une valeur moyenne égale à 60,6.

## Dépression

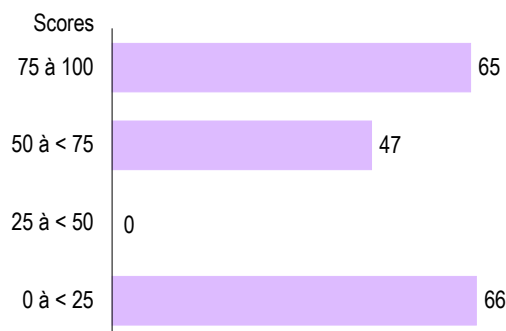
Figure 11. Répartition des répondants selon le score de dépression (n = 178)



Le score de dépression s'étendait de 0 à 100 avec une valeur moyenne égale à 56,6.

## Douleur

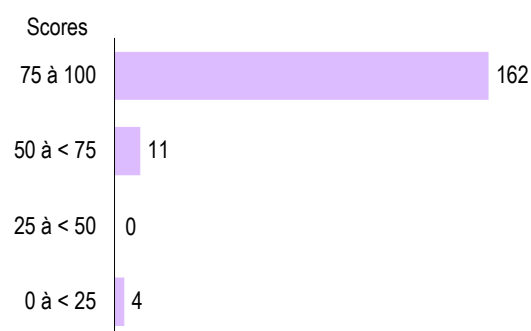
Figure 12. Répartition des répondants selon le score de douleur (n = 178)



Le score de douleur s'étendait de 0 à 100 avec une valeur moyenne égale à 49,7.

## Incapacité

Figure 13. Répartition des répondants selon le score d'incapacité (n = 177)



Le score d'incapacité s'étendait de 0 à 100 avec une valeur moyenne égale à 94,6.

Les scores moyens observés en Corrèze sont inférieurs aux scores moyens retrouvés en population générale dans le Baromètre Santé 2000.

## Les faits Marquants en Corrèze

Sur 178 personnes enquêtées,

- Une personne sur quatre vit seule
- Une personne sur sept est chef de famille monoparentale
- Une personne sur douze n'a pas de logement personnel
- Une personne sur six déclare avoir un emploi
- Une personne sur quatre déclare avoir connu des obstacles à l'accès aux soins

---

## Remerciements

- ♦ Aux personnes enquêtées qui ont bien voulu accepter de répondre à nos questions.
- ♦ Aux associations de distribution d'aide alimentaire et plus particulièrement aux Restos du Coeur de la Corrèze, à l'Association Tulle Solidarité et à l'Association Ussel Solidarité. Leur accueil a grandement contribué à la réussite de l'enquête.
- ♦ Aux étudiantes de l'Ecole de Service social de la Croix Rouge de Limoges et aux étudiantes de l'Institut en Économie Sociale et Familiale de Limoges pour leur implication et leur sérieux lors du recueil des données.

Ce document est issu de l'étude réalisée par l'Observatoire Régional de la Santé du Limousin dans le cadre du PRAPS et commanditée par la DRASS du Limousin. Cette étude est financée par la subvention de fonctionnement que perçoit l'ORS.

Contacts : **ORS du LIMOUSIN** - 24 rue Donzelot - 87000 Limoges. Tél. 05.55.32.03.01

Courriel [ors.limousin@wanadoo.fr](mailto:ors.limousin@wanadoo.fr), site [www.ors-limousin.org](http://www.ors-limousin.org)